

1. Opérateur		CERTIFICAT DE CONFORMITE AVEC LES NORMES COMMUNAUTAIRES DE COMMERCIALISATION APPLICABLES AUX FRUITS ET LEGUMES FRAIS N°: <table border="1" data-bbox="716 247 1524 302"> <tr> <td>BE</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table> (Le présent certificat est destiné exclusivement aux organismes de contrôle)				BE							
BE													
2. Emballeur identifié sur l'emballage (si différent de l'opérateur)		3. AGENCE FEDERALE POUR LA SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE Food Safety Center Boulevard du Jardin Botanique 55 1000 Bruxelles											
		4. Lieu du contrôle / pays d'origine ⁽¹⁾	5. Région ou pays de destination										
6. Identification du moyen de transport			7. <input type="checkbox"/> Interne <input type="checkbox"/> Importation <input type="checkbox"/> Exportation										
8. Colis (nombre et type)	9. Nature du produit (variété si la norme le prévoit)	10. Catégorie de qualité	11. Poids net total en kg										
12. L'envoi visé ci-dessus est conforme, au moment de la délivrance, aux normes communautaires de commercialisation en vigueur. Bureau de douane prévu Lieu et date de délivrance : Valable jusqu'au (date) : Signataire (nom en caractères d'imprimerie) Cachet de l'autorité compétente Signature													
13. Observations													
<small>(1) Lorsque le produit est réexporté, mentionner son origine dans la case 9.</small>													

